

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2025

PORTANT TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS ET RELATIF À L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 1526)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS83

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« l'appliquer »

les mots :

« appliquer le plan d'action prévu au premier alinéa du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.